

PROJET RÉFÉRENT

Accompagnement pour la sécurisation d'intersections de voie verte sur routes hors agglomération



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagnement de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) pour la sécurisation des intersections de la voie verte Carquefou-Candé.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de son **Plan de Mobilités Simplifié (PdMS)** intégrant le **Schéma Directeur des Mobilités Actives**, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) souhaitait améliorer le niveau de service de la voie verte **Carquefou-Candé**. Bien que l'itinéraire soit déjà aménagé, la collectivité souhaitait sécuriser plusieurs intersections avec les voiries communales et départementales, renforcer leur lisibilité pour l'ensemble des usagers et favoriser les déplacements du quotidien en améliorant la continuité des itinéraires cyclables. L'objectif était également de doter les équipes techniques d'une méthodologie reproductible afin de généraliser les solutions retenues sur l'ensemble du linéaire.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné la COMPA dans la définition et l'expérimentation de solutions d'aménagement visant à améliorer la sécurité et la lisibilité des intersections de la voie verte Carquefou-Candé. Sélectionné pour son expertise en mobilités actives et en aménagements cyclables, il a apporté un appui technique permettant à la collectivité de monter en compétence sur la réglementation, les recommandations d'aménagement et les méthodes d'évaluation des dispositifs mis en œuvre.

La mission s'est concentrée sur **cinq intersections**, situées sur les communes de **Pannecé, Ligné, Mouzeil, Teillé et Vallons-de-l'Erdre**, choisies comme sites pilotes représentatifs. Le Cerema a participé au

CONTACT



relation-clients-paysdelaloire@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Vélo, marche, accessibilité

choix des sites, réalisé des visites de terrain, analysé les caractéristiques de chaque intersection et formulé des propositions d'aménagement adaptées aux différents usages, qu'il s'agisse des cyclistes, des piétons, des automobilistes ou des engins agricoles.

Pour chaque site, le Cerema a élaboré une **fiche projet** détaillant les préconisations techniques et a accompagné la collectivité dans la conception d'une **grille d'évaluation** permettant de mesurer l'efficacité des aménagements après leur mise en œuvre. L'objectif était notamment de renforcer l'identification des intersections, d'améliorer la sécurité des traversées et, lorsque cela était possible, de favoriser un régime de priorité plus favorable aux modes actifs.

Cette démarche expérimentale doit permettre à la COMPA de capitaliser sur les retours d'expérience afin de déployer les solutions les plus pertinentes sur l'ensemble des intersections de la voie verte. Le Département de Loire-Atlantique a également été associé à la démarche en tant que partenaire technique pour les intersections concernées par le réseau départemental.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Jérémy Bouvier
Chargé mobilités actives
Mél : Jeremy.BOUVIER@pays-ancenis.com

Direction territoriale Ouest
Cécile SZYMANSKI - Cheffe de projet modes actifs et sécurité des déplacements - cecile.szymanski@cerema.fr
Marie-Amélie HORVATH - Cheffe de groupe - marie-amelie.horvath@cerema.fr

LE CALENDRIER

Octobre 2024 à Juillet 2025